



LETTRE AUX HABITANT(E)S DE CHAPTELAT

■ Le Maire,

Président de la
Communauté
de Communes
l'Aurence
et Glane
Développement

Conseiller
Régional
Délégué
du Limousin

Madame, Monsieur,
Cher(e)s, concitoyen(ne)s

La baisse importante en 2009 des dotations que l'Etat verse à la commune de Chaptelat met notre commune dans une situation difficile. Cette baisse est issue de la prise en compte du chiffre de population du recensement de 2005 (1556 habitants) alors qu'un recensement complémentaire en 2007 nous créditaient de 1795 habitants.

Des contacts vont être pris avec Mme le Préfet pour envisager des solutions et ainsi, faire face à cette situation.

Néanmoins, pour poursuivre nos opérations d'investissement et d'aménagement conformément à nos engagements, ce sont plus de 700 000 € sur les 3 budgets (communal, eau et assainissement) qui seront investis cette année.

J'ai donc été dans l'obligation de proposer au conseil municipal un budget drastique avec plus de 25 000 € d'économies (par exemple suppression du feu d'artifice et de nombreuses baisses sur des postes du budget de fonctionnement) et une augmentation de la fiscalité permettant l'équilibre budgétaire auquel nous sommes contraints.

La taxe d'habitation prendra donc 1.89 point pour passer à 14.52%, la taxe foncier bâti prendra 2.2 points pour passer à 16.87 % et la taxe sur le foncier non bâti 8.95 points pour passer à 68.69%. Ces hausses indispensables à l'équilibre restent globalement en dessous des taux moyens départementaux mais ne permettent pas de dégager de marges de manœuvres supplémentaires.

J'ai conscience que cette augmentation peut paraître exagérée mais, conformément à nos engagements, et comme vous avez pu le constater, nous continuons notre politique d'investissement (voiries, eau, assainissement...) ainsi que des politiques sociales telles que des tarifs de garderie attractifs, des prix de cantine scolaire parmi les moins chères du département ou encore une offre élargie des activités jeunesse.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés dans le bulletin municipal des échanges que j'aurai pu avoir avec les services préfectoraux pour défendre les intérêts de l'ensemble des chaptelatois et chaptelatoises.

Stéphane CAMBOU.

